



N° 483 SAMEDI 16 MAI 2026

Schéma régional de santé

LA HAUTE-MARNE SE PORTE MAL

Démographie en chute libre, vieillissement de la population, déserts médicaux, la Haute-Marne se porte mal. La santé des Haut-marnais ne va guère mieux. C'est en substance ce que nous dit le dernier rapport de l'ARS que l'Affranchi a décortiqué dans son édition du 7 mai dernier.

PAGE 3

POLLUANTS ÉTERNELS LA PRÉFÈTE RÉPOND À NOTRE LETTRE

PAGE 4

JUSTICE...

Le 18 novembre 2023, place de l'Hôtel de Ville à Chaumont, des personnes, répondant à l'appel de 8 organisations de Chaumont et de Haute-Marne, sont venues participer à une manifestation appelant à cesser les massacres en Palestine et notamment à Gaza. Elles ont été verbalisées car cette manifestation avait été interdite le matin même par la préfète, alors que de telles manifestations avaient été autorisées partout en France. Une quinzaine de présents ont, par la suite, reçu un procès-verbal à 135€ qu'ils ont refusé de payer, faisant ainsi opposition à cette aberrante sanction.

Deux d'entre eux ont reçu une convocation à comparaître devant le tribunal de police le 29 mai pour l'un, le 26 juin pour l'autre. La justice craindrait-elle de juger les prévenus des mêmes faits ensemble ? Craindrait-elle de devoir mettre des sanctions (ou pas) différentes, pour les mêmes faits ? Et peut-on admettre que l'on juge comme une simple contravention des faits qui touchent au droit de manifester et au respect des libertés publiques ?

Il y a deux poids deux mesures dans cette affaire et la justice paraît bien éloignée de son devoir d'indépendance des forces de police.

Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont

CLOS DORMOY, RIEN N'EST ENCORE ACTÉ page 2

ADMR : LE DENI DU DROIT DU TRAVAIL page 2

ALMÉA UNE LEÇON DE COURAGE page 4

TRIBUNE : LA BÊTISE DE FRANÇOIS RUFFIN page 4

LES AMIS FACHOS DU COLLABORATEUR DE BENTZ page 4

RASSEMBLEMENT
SAMEDI 16 MAI 2026
PALESTINE LIBRE

CHAUMONT 11 H
PLACE DE LA MAIRIE

VIVE LA COMMUNE
SAMEDI 30 MAI - 11H30
VRONCOURT-LA-CÔTE (52)
VILLAGE NATAL DE LOUISE MICHEL
HOMMAGE À LOUISE MICHEL ET À LA COMMUNE DE PARIS



PRISE DE PAROLE • LECTURE DE TEXTES ET DE POÈMES AVEC L'ASSOCIATION AU CŒUR DES MOTS • APÉRITIF • PIQUE NIQUE TIRÉ DU SAC

COVOITURAGE
RENDEZ-VOUS À 10H15 • PLACE DU CHAMP DE MARS - CHAUMONT - CONTACT : 06 75 57 39 07

INITIATIVE DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉ·ES DE CHAUMONT ET DE LA LIBRE PENSÉE DE HAUTE-MARNE

Comme chaque année, notre syndicat se rendra fin mai, à Vroncourt-la-Côte, village natal de Louise Michel, pour commémorer la Semaine sanglante, épisode final et meurtrier de la Commune de Paris au cours duquel des milliers d'insurgés furent exécutés.

Nous appelons nos adhérents, nos amis, leur famille à participer nombreux à cette initiative.

Un covoiturage est prévu. Il est prudent et recommandé de s'inscrire. Comme cela est signalé sur l'affichette, chacun emporte son pique-nique et l'apéritif (un communard, bien sûr) est offert.

Inscrivez-vous par mail :

vaillant.adriana@orange.fr -

Téléphone (SMS) : 06 75 57 39 07

ADMR : LE DÉNI DU DROIT DU TRAVAIL

En 2023, en liquidant l'ADAPAH au profit de l'ADMR, le duo Lacroix-Huard avait fait le choix d'une organisation de l'aide à domicile la moins coûteuse possible en maillant le territoire d'associations de moins de 20 salariés, regroupées dans une fédération, ce qui limitait le montant des cotisations sociales et patronales (Notre journal du 31.05.2024).

Des salarié-es ayant le même employeur, exerçant la même activité professionnelle, rencontrant les mêmes préoccupations professionnelles voire personnelles n'avaient aucune représentation permettant leur expression. Seulement en décembre 2026, le tribunal judiciaire reconnaissait l'existence d'une unité économique et sociale (UES), *regroupement en une unité de plusieurs entreprises juridiquement distinctes* exigeant la mise en place d'un Comité Social Economique (CSE) **commun** à toutes les associations ADMR du département.

Pour rappel, le CSE, instance représentative des personnels joue un rôle dans les domaines économique et professionnel, de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, de la gestion des activités sociales et culturelles et bénéficie d'un budget pour mener à bien ses missions. Depuis cette décision, rien n'a bougé du côté des présidents et du conseil départemental et de l'ADMR. Le syndicat CFDT Santé Sociaux de Haute-Marne dénonce cette inertie et le manque de dialogue, proche du délit d'entrave. Pourtant le président de l'ADMR, de par son vécu syndical au sein de cette même CFDT, ne saurait ignorer le droit du travail d'autant qu'il avait lors de son intronisation, fixé entre autres objectifs d'aller vers des avantages aux salariés dans l'esprit de ceux qu'offrent les comités d'entreprise. Nul besoin d'esprit, la réalité des CSE suffit.

Les conditions de travail à l'ADMR sont particulièrement difficiles. La ruralité nécessite des déplacements fréquents, dangereux, sur les routes accidentogènes du département. Le public accompagné, souvent fragile a besoin de bienveillance, de patience, d'écoute par des professionnels formés, reconnus. A vouloir proposer un service social au rabais, on dégrade les conditions de travail et la qualité de la prestation, digne d'une gestion patronale réactionnaire. Pour l'heure, seul un silence méprisant répond aux demandes des salariés.

La nécessité d'un CSE se saisissant de ses responsabilités est non seulement légale, mais primordiale au sein de l'ADMR 52.

Louis Laprade

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Jean, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Patricia, Aline, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Mireille, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Liliane, Marie-Thérèse, Claire, Marinette, Jean-Claude, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Christian, Rachel, Michel, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Marie-Christine, Pierre, Richard, Sylvie, Jean-François, Christophe, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Christine, Patricia, Agnès, Jorge, Luc, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, André et Josette, Josette, Marie-Thérèse, Marie-Christine, Olivier, Jean-Luc, Christine, Margaret, Ludmila, Michel, Élise, Xavier, Jeannette, Séverine, Francis, François, Yvette, Jean-Marie et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse.....euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraité·es de Chaumont

CLOS DORMOY : RIEN N'EST ENCORE ACTÉ



Même si Mme Guillemy prétend mener à son terme le projet Mistral, l'association du Clos Dormoy attend dans les prochains jours la réponse à sa seconde requête au tribunal administratif.

En effet, suite à la première, Chaumont Habitat avait dû, à la demande du juge, présenter un second permis de construire plus éloigné des voies de circulation du quartier. Or reculer les constructions de la voie publique c'est, en même temps, les rapprocher des immeubles existants, d'où cette seconde requête.

Les habitants du quartier fondent également leur espoir dans le nouveau conseil d'administration de Chaumont Habitat où siègera le nouveau Maire et Président de l'agglomération de Chaumont.

En attendant, ils appellent tous les locataires et propriétaires du quartier à se réunir le vendredi 29 mai à 18h pour une fête des voisins solidaire et conviviale.

Marie Rose Patelli

Association du clos dormoy
POUR LA
FÊTE DES VOISINS
VENDREDI 29 MAI 2026
À PARTIR DE 18H
SUR NOTRE ESPACE VERT

- AMENEZ VOTRE PIQUE-NIQUE (tartine, salade, dessert, au choix...)
- VOS COUVERTS ET VOTRE CHAISE
- APÉRITIF OFFERT
- LORS DE CE MOMENT DE CONVIVIALITÉ NOUS FERONS LE POINT SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION JURIDIQUE

La fête sera reportée en cas de mauvais temps



LE 1ER MAI À LANGRES



Cinquante personnes ont participé au 1er Mai organisé par l'Union Locale syndicale de Langres (Ex CGT). Un 1er mai sous le signe de la lutte pour le progrès social, les libertés et la paix. Une motion protestant contre l'économie de guerre a

été remise à la presse. La motion précise : «Pour 2026, le gouvernement annonce qu'il faut faire six milliards d'euros de coupes sur tous les budgets des services publics....

ALMEA, UNE LEÇON DE COURAGE ET DE COMBATIVITÉ

C'est à juste titre que les formateurs du CFA de Chaumont et Saint-Dizier parlent d'une victoire collective, comme le signale le Jhm du 6 mai.

Les professionnels avaient appris le 30 mars, par un simple courriel, la fermeture de leur établissement : 378 élèves abandonnés du jour au lendemain sans solution pour finir leur formation, une trentaine de salariés laissés dans l'incertitude totale.

Ce type de violence sociale débridée s'est considérablement accru ces dernières années, encouragé par la brutalité et le mépris de classe d'Emmanuel Macron. Mais cette fois, les décideurs froids, qui spéculaient sur la résignation, se sont trouvés confrontés à une résistance inattendue.

Tout d'abord celle de la base, immédiate : élèves et encadrants lancent pétitions, manifestations et interpellations des élus. Un des enseignants commence une grève de la faim. Ils sont tout de suite suivis par les syndicats (la CGT sera très présente dans la lutte) et la population.

Un collectif de soutien est créé dès l'annonce de la fermeture des sites haut-marnais. Le 4 avril, un rassemblement réunit 200 personnes : élèves, enseignants, familles, professionnels, élus et syndicats. La pétition en ligne, initiée par les apprentis, recueille plus de 2500 signatures.

Le 30 avril, le président du Conseil départemental et le maire de Chaumont, président de l'agglomération, confirment l'abandon du plan de fermeture, le maintien des examens de fin d'année sur les sites, et une rentrée assurée pour toutes les filières : la mobilisation a payé.

Le collectif considère que le maintien des sites est une victoire. Mais, par la voix d'une de ses formatrices, il rappelle qu'Alméa maintient son « *plan de sauvegarde de l'emploi* » et sa politique de gestion initiale. Et il conclut par une formule qui ressemble à un mot d'ordre : le combat continue !

A. Fellner

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

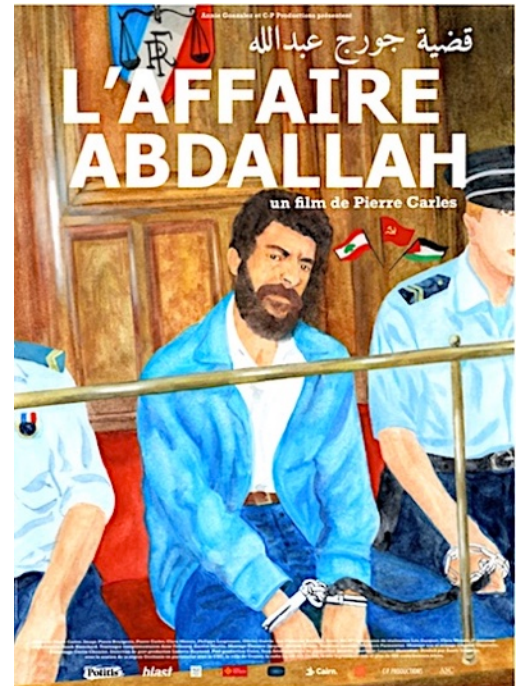
Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Général Leclerc 52000 CHAUMONT

À L'AFFICHE

SAMEDI 16 MAI • 18H30

CINÉ DÉBAT



Le cinéma À L'Affiche diffusera à 18h30 le dernier film documentaire de Pierre Carles, L'Affaire Abdallah. Le film souligne comment une « fake news » et l'ingérence étasunienne ont maintenu M. Abdallah plus de 40 années consécutives derrière les barreaux. Un record pour un résistant pro-palestinien même au regard des standards israéliens !

SAMEDI 16 MAI • DE 9 À 12 H

MARCHÉ DE CHAUMONT

Jour de commémoration de la Nakba*, l'association Palestine Libre Haute-Marne tiendra un stand d'information et de collecte de dons pour la Palestine à la fontaine de la Place André-Pothenat.

*LA NAKBA

En 1948, des milices sionistes armées ont forcé 700 000 Palestinien-nés à quitter leurs domiciles et leurs villages, sous la pression des bombardements et des massacres de masse sur les territoires historiques de la Palestine.

Cet événement, appelé la NAKBA (« catastrophe » en arabe), marque le début d'un exil, d'une dépossession et d'une violence qui se poursuivent encore aujourd'hui.

• Des centaines de villages ont été détruits.



TRIBUNE : IMMIGRATION : LA BÊTISE DE FRANÇOIS RUFFIN

Nous sommes tous des descendants d'immigrés. Relativement proches pour un tiers d'entre nous et plus éloignés (voire très) pour les autres. Mais personne, en tout cas, ne peut se prétendre gaulois ou français de souche. Au fil des siècles et des millénaires nos zones d'habitation ont été traversées par d'incessants mouvements de populations. Nous sommes donc le fruit de multiples mélanges et c'est bien ce qui fait notre force.

L'enseignement de cette histoire ancienne, moderne et contemporaine c'est que rien n'a jamais pu (et ne pourra jamais) stopper les vagues d'immigration. Les régimes qui prétendent lutter contre finissent toujours par s'en accommoder. Ces dernières années d'ailleurs, malgré leur affichage, l'Italie, le Royaume-Uni, le Danemark... ont laissé entrer, proportionnellement à leur nombre d'habitants, 2 à 3 fois plus d'immigrés que la France. En réalité, ils en ont besoin pour compenser leur déclin démographique.

On voit bien ici que le «Je suis hostile à l'immigration de travail», lancé la semaine dernière par François Ruffin, s'avère pour le moins idiot.

Celui qui, pour la prochaine présidentielle, ambitionne de représenter le camp de la gauche non-mélanchoniste, se défend d'aller chasser ainsi sur les terres de l'extrême droite. Convoquant au contraire des figures historiques de la gauche, le député de la Somme prétend lutter en faveur de l'égalité. Il s'oppose au Medef qui rêve de récupérer une main-d'œuvre étrangère précarisée, malléable et moins chère. Et ce faisant, lui qui s'est toujours montré solidaire des sans-papiers, entend protéger aussi l'ensemble des travailleurs face à une dynamique de dégradation des conditions de travail.

Soit ! Mais on ne voit pas bien en quoi le combat de gauche pour l'égalité et contre toute forme de discrimination, nécessiterait qu'on ferme (inutilement d'ailleurs) les frontières à ceux qui veulent venir travailler. La sortie de François Ruffin est d'autant plus absurde que si on accepte les autres, comme il affirme le vouloir, les empêcher de travailler les priveraient du plus efficace des modes d'intégration au sein de la République.

Certes, il ne faut pas laisser la question de l'immigration au seul récit de la droite et de l'extrême droite. Et Ruffin a toujours reproché à LFI de ne pas se préoccuper des zones rurales où le RN ne cesse de s'implanter. Mais ne voit-il pas justement que LFI gagne dans les zones où se concentre l'immigration et que l'extrême droite raciste prospère là où on trouve le moins d'étrangers ?

Le vrai enjeu est celui de l'information. La gauche a tout intérêt à montrer en quoi l'immigration est une chance pour le Pays, pour peu qu'on se donne les moyens de l'accueillir. Se déclarer «hostile», même partiellement, c'est jouer le jeu de ceux qui misent sur l'affrontement et la haine.

Lionel Thomassin

BURE : LE CALVAIRE D'UNE ZONE SACRIFIÉE

La Meuse en fait déjà la triste expérience : 100 ans après la première guerre mondiale, on découvre des terres agricoles polluées sur le finage de plusieurs villages. On avait oublié qu'à l'époque, malgré l'opposition des habitants, des entreprises avaient été autorisées à y détruire des obus venus de toute la France ; certains contenant des gaz et poisons de toutes sortes.

Que dire alors des déchets hautement radioactifs qu'on veut enterrer non loin de là, à Bure, et dont l'extrême dangerosité s'étendra sur des centaines de milliers d'années ?

Le monstrueux parallèle a été bien montré lundi soir au cinéma par le film «Un héritage empoisonné» projeté à l'initiative du CEDRA avec le soutien de notre syndicat. Ce documentaire et le débat qui a suivi ont mis en évidence les mensonges et entourloupes de l'Etat pour faire accepter ce qui ressemble de plus en plus à une aventure très mal maîtrisée. On voit bien que face aux immenses risques les réponses officielles restent dérisoires. **L.T.**

CINÉ-DÉBAT



RESISTER À BURE

Lundi 11 mai à 20h00
au cinéma « À L'AFFICHE »



CINÉ-DÉBAT



Mardi 19 mai à 19h00

PALESTINE

au cinéma « À L'AFFICHE »

UN FILM DE CHERIEN DABIS

(SORTIE MARS 2026)

Sur trois générations, le destin d'une famille chassée de ses terres après la naissance de l'État d'Israël. Une saga romanesque et politique où se transmettent traumas et force de vie.

« Notre récit, nié pendant des décennies, réprimé, effacé, n'existe nulle part. Le récit dominant est et a toujours été celui des Israéliens. C'est grâce au cinéma que nous avons infléchi ce discours. Tout comme l'art ou le roman, les films palestiniens sont indissociables du mouvement pour la libération de la Palestine ».

Cherien Dabis

«Ce qu'il reste de nous», de Cherien Dabis : l'histoire bouleversante d'une famille palestinienne, entre douleur et résilience... (Télérama)



1ER MAI : DES PHOTOS, DES VIDÉOS

Les photos et les vidéos signées GÉRARD SIGAL de ce 1er Mai exceptionnel sont sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/SYNDICAT.CGT.RETRAITES.CHAUMONT/>

Et les photos de DAVID JACQUEL peuvent être regardées (et téléchargées) : <https://photos.app.goo.gl/WYzKtkGoRtBUA3wo6>

> santé

LA HAUTE-MARNE VA MAL

Démographie en chute libre, vieillissement de la population, déserts médicaux, la Haute-Marne se porte mal. La santé des Haut-marnais ne va guère mieux. C'est en substance ce que nous dit le dernier rapport de l'ARS que l'Affranchi a décortiqué dans son édition du 7 mai dernier.

Les chiffres qui ont de quoi inquiéter. On apprend qu'il y a désormais plus de personnes de plus de 65 ans que de moins de vingt ans. Un point de bascule, nous précise l'hebdomadaire : dans un territoire rural comme le nôtre, cela signifie davantage de maladies chroniques, des besoins accrus en suivi médical, une demande de soins qui augmente pendant que les moyens diminuent. Ce qui conduit presque inexorablement à une mortalité prématurée très au-dessus de la moyenne nationale et de celle de la région Grand Est. Cela parle aux retraité-es et aux personnes âgées lorsqu'il s'agit de se faire soigner ou d'aller aux urgences...

Ne feignons pas la surprise. Lors de l'action syndicale unitaire que nous avons menée contre les déserts médicaux, la plupart de ces questions ont été abordées dans les discussions que nous avons eues avec les pouvoirs publics, les maires, l'Ordre des médecins ou l'ARS. On nous écoute poliment, parfois on opine du bonnet, parfois même on jure ses grands dieux qu'on va faire quelque chose... et la situation continue à se dégrader.

L'Affranchi résume : *entre le diagnostic et les réponses, l'écart interpelle.* Cette situation bien spécifique devrait, pour le moins, déclencher inquiétudes et affolement dans le monde politique et économique local et conduire l'ARS à construire un plan d'urgence à la mesure du désastre que vivent les Haut-Marnais en matière de santé.

Rien de tout cela. L'ARS est aux abonnés absents. Einstein disait : "Il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre". L'ARS porte, en effet, une très lourde responsabilité dans le bilan santé départemental catastrophique, en appliquant au millimètre la politique d'austérité hospitalière gouvernementale... Moins de budget, moins de lits, moins de personnels, pas de mesure pertinente pour s'attaquer à la désertification médicale. Au contraire, l'affaire Rolampont nous a permis de constater le jeu dangereux joué par l'ARS. Plutôt que de satisfaire à la revendication de deux hôpitaux de plein exercice à Langres et à Chaumont, solution indispensable pour faire face aux problèmes que vit un département rural comme le nôtre, elle a préféré laisser s'exacerber les oppositions entre sud et centre Haute-Marne avec un objectif bien arrêté : tailler une fois de plus dans l'offre de soins...

Nous avons dénoncé cette politique au moment de la création des nouvelles régions et de la mise en œuvre de la loi NOTRe. Des régions où des départements sont laissés pour compte, des régions qui vont à l'encontre d'un développement territorial harmonieux. La Haute-Marne va mal en matière de santé (mais pas que...), elle est malade de la politique ultra libérale des gouvernements successifs relayée par des élus locaux qui font parfois même de la surenchère.

Il est donc urgent de stopper ces politiques meurtrières par des actions unitaires et rassembleuses. Notre syndicat y est prêt...

Richard Vaillant



LES AMIS FACHOS DU COLLABORATEUR DE BENTZ

Les dernières élections locales et législatives nous ont montré à quel point nombre de candidats du RN pouvaient se révéler problématiques. Médiapart a encore recensé, pour les municipales, ces différents cas qui montrent que, malgré sa recherche de respectabilité, le parti conserve des racines profondes dans ce que l'extrême droite a de pire.

Et voici que le journal l'Humanité nous en propose une autre facette. Il s'est récemment intéressé aux attachés parlementaires des députés RN. Car certains ont en effet des accointances étroites avec les mouvements violents d'ultra-droite. Ce qui prouve que le cordon n'est jamais rompu avec le fascisme.

Il évoque ainsi le cas d'un proche collaborateur du député de Haute-Marne Christophe Bentz : Charles Marconnet. Ce dernier entretient des relations avec un responsable d'Action Française. Mais surtout, selon le journal, sous le pseudonyme de Charles Bourbonnais, il serait en contact avec de nombreux ultranationalistes, parmi lesquels un cadre néofasciste de Lyon populaire, auteur de bagarres et de provocations racistes, ainsi que du tabassage (à 20 contre 1) d'un militant de la CGT.

On savait déjà que, par ses écrits, M. Bentz cachait sous son sourire des idées nauséabondes. Il nous montre ici qu'une proximité avec les milices brunes ne le dérange pas.

Lionel Thomassin

Une journée de Jordan Bardellovitch

7 MAI 2026 | PAR FRED SOCHARD | 1 COMMENTAIRE | 6 RECOMMANDÉS



Journal du Syndicat CGT des retraité-es de Chaumont 24 av. du Général Leclerc 52000 Chaumont Tél : 06 79 61 00 78

<https://cgtretraites-chaumont.fr> <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

Imprimé avec l'argent des cotisations syndicales et les dons des lecteurs N° 483 SAMEDI 16 MAI 2026

UNE. Affiche *Vivre libres* de Théi Garler-Greuz pour Formes des Luttes <https://formesdesluttes.org/>



NOTRE LETTRE À LA PRÉFÈTE DE HAUTE-MARNE

Madame la Préfète,

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention sur une question d'une importance cruciale pour la santé publique et l'environnement dans notre département : l'épandage de boues de papeterie sur des terres agricoles. Après les informations alarmantes que nous avons récemment reçues concernant les épandages nocifs ayant eu lieu dans la Meuse et les Ardennes, nous nous sentons dans l'obligation de témoigner de notre profonde inquiétude face à cette pollution.

Une enquête basée sur des analyses scientifiques et publiée par France 3 et le magazine Disclose a révélé des taux records de PFAS (polluants éternels) dans des sols agricoles de la Meuse et des Ardennes, où des boues industrielles provenant d'une papeterie de Stenay, qui a fermé en 2024, ont été épandues des décennies durant.

Face à la contamination à ces PFAS, la préfecture des Ardennes a décidé d'interdire la consommation de l'eau potable dans 12 de ses communes. 4 communes de la Meuse sont également concernées et 3 400 habitants se retrouvent contraints de n'utiliser que de l'eau embouteillée. Les résultats des prélèvements présentent une présence des PFAS de 20 à 200 fois plus élevée que dans les autres champs français.

Ces substances chimiques sont suspectées d'être cancérigènes, des perturbateurs endocriniens et immunotoxiques. Elles s'accumulent dans l'organisme et sont extrêmement difficiles à éliminer. D'après l'Agence européenne des produits chimiques, certaines peuvent rester plus de 1 000 ans dans l'environnement sans se dégrader.

Parmi les prestataires de la papeterie, Natura Verde, dans la Meuse, a fait l'objet d'un signalement au procureur de la République par la préfecture de la Meuse pour des "manquements graves aux règles d'épandage". Le procureur de Nancy a confirmé à l'AFP l'ouverture d'une enquête judiciaire en janvier sur cette affaire.

Or nous découvrons que des demandes pour l'épandage de ces boues nocives ont été déposées en préfecture de Chaumont. De nombreuses parcelles sont concernées et cela risque d'engendrer les mêmes problèmes que dans la Meuse et les Ardennes. Nos concitoyens doivent en être informés, il en va de notre santé et de la protection de notre environnement (sol, air, eau...).

Marie-Rose Patelli, secrétaire générale du Syndicat CGT des retraités de Chaumont

RÉPONSE DE LA PRÉFÈTE DE HAUTE-MARNE

Madame la Secrétaire générale,

Le 16 mars dernier, vous avez appelé mon attention sur les risques de contamination aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) induits par l'épandage de boue de papeterie dans le département, vous référant aux pollutions constatées "ces dernières semaines dans les Ardennes, la Meuse et les Vosges". Comme vous le savez, les pollutions de captage d'eau dans les départements des Ardennes et de la Meuse ont eu pour origine les boues d'une papeterie (STENPA) qui utilisait des résines PFAS en quantité. Cette installation est à l'arrêt depuis novembre 2024.

Depuis mon précédent courrier du 6 juin 2025 par lequel je vous informais des initiatives prises en Haute-Marne pour s'assurer de la présence éventuelle de PFAS, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du Logement ainsi que l'Agence régionale de Santé continuent de mener des actions préventives de contrôle des PFAS à l'échelle régionale en matière de rejets atmosphériques, aqueux ou de boues de stations d'épuration. Vous trouverez les résultats de ces mesures sur le site Georisques.

En complément, en vertu du principe de précaution, les services de l'État ont vérifié la qualité des boues de l'ensemble des papeteries de la région Grand-Est par prélèvements et analyses et l'utilisation réelle dans le processus industriel de substances ou produits contenant des PFAS. À ce jour, les premiers résultats d'analyses disponibles ne mettent pas en évidence la présence de PFAS dans ces boues. Toute détection de PFAS interdirait leurs épandages. Aussi, en l'absence de détection de PFAS, rien ne justifie à ce stade l'interdiction de compostage et ou d'épandage, pour valorisation agricole, des boues de papeterie.

Pour autant, consciente des enjeux, j'ai demandé à mes services (DREAL, DDT, DDETSPP), d'engager, dans les meilleurs délais, des actions de contrôle des installations de compostage du département accueillant des boues de papeteries. Ces contrôles feront l'objet, comme toutes les actions de vérification menées par l'Etat, d'une transparence totale par la publication des rapports de contrôle sur le site Georisques.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour la Préfète et par délégation

Guillaume THIRARD

“ Suite à un problème avec une de nos boîtes mail, nous n'avons pas reçu la réponse de la préfecture datée du 27 avril concernant l'épandage des boues de papeterie en Haute-Marne. Nous avons d'ailleurs fait part de notre impatience dans le dernier numéro de notre journal alors que le courrier de la préfecture nous avait été envoyé. Avec nos excuses donc...

Nous la publions dans ce numéro. Selon la préfecture "rien ne justifie à ce stade l'interdiction de compostage ou d'épandage de boues de papeterie pour valorisation agricole". On ne peut que s'étonner que ces boues toxiques puissent servir à la valorisation agricole lorsqu'on sait qu'elles ont pollué les sols et l'eau de villages dans deux départements voisins.

Dans ce courrier, nous apprenons également que les boues de papeterie sont bel et bien présentes en Haute-Marne comme nous le craignons. Il est donc très probable qu'elles contiennent aussi des Pfas, bien qu'incluses dans des compostages. Rappelons que les Pfas sont toxiques pour le foie et les reins et favoriseraient l'obésité et le diabète de type 2. La Préfète précise qu'elle va demander des contrôles dans les installations de compostage concernées. Nous attendons avec impatience les résultats de ces contrôles !

